

Mesdames, Messieurs

En cette nouvelle année il me vient tout naturellement à l'esprit car c'est pour cela que vous êtes ici ce soir, de vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé, santé sans laquelle rien n'est possible, plus rien n'est accessible.

L'année venant de débiter, revêt une importance égale aux précédentes, mais nous pouvons discerner quand même un élément important :

Celui pour la France de réformes structurelles engagées dans l'espoir de rétablir la santé financière de notre pays, avec comme corollaire bien sur une incidence directe sur nos territoires, sur nos budgets, sur notre fiscalité et sur la méthode de gestion de notre commune.

Des territoires chahutés par une loi NOTRE inadaptée à la spécificité de nos communes de Montagne.

Une loi NOTRE dont depuis la mise en œuvre je souhaitai l'application sur l'ensemble de l'espace valléen, mais accompagnée dès l'origine de négociations sur la modulation des transferts de compétences.

Il fallait nous laisser plus de liberté à l'intérieur des nouveaux espaces élargis, plus de choix, plus de responsabilités.

La classe politique s'entêtant, nous perdîmes beaucoup de temps pour arriver aujourd'hui à des situations quelques fois « bâtardes ».

Beaucoup de temps passé et d'énergie perdue pour conserver la compétence tourisme, pour ceux qui avait pu faire classer ou penser à faire reclasser leur Office, afin d'obtenir le label « Station Classée de Tourisme ». C'est ainsi que Valloire depuis la publication du décret du 14/12/2017 est à nouveau classé en Station de Tourisme.

Non seulement cela nous permet le temps de la dérogation de maîtriser notre marque « Valloire » et notre fonctionnement propre, mais cela nous permet également de conserver tous les emplois à l'OT et le bénéfice de la dotation touristique.

Je vous propose cette citation personnelle :

Quand les lois sont d'origine trop citadine,

A la Montagne elles ne prennent pas racines !

Nous nous battons à l'heure actuelle sur deux fronts :

L'un concernant le transfert de la compétence « eau » aux intercommunalités avec les prémices d'une victoire en vue.

Et l'autre axé sur la fiscalité imposée aux communes stations de montagne, dites « riches » qui les pénalise par la baisse de la Dotation globale de Fonctionnement et l'augmentation du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.

Je rappelle que la première a été divisée par deux (380 000 au lieu de 760 000)

Et le second multiplié par 10 (400 000 au lieu de 40 000).

Et ceci en 4 années seulement !!!!!!!!!!!

Ajoutez à cela la suppression de la Taxe d'Habitation qui représente pour Valloire 1,5 million d'euros.

Comment sera t'elle compensée et de combien ???

Nous avions avant, ce que je nommerai le schisme municipal d'octobre 2017 de Valloire, quatre dossiers en bonne voie de concrétisation.

En ce qui concerne toute l'action municipale, ceci nous conduit à une perte de temps considérable dans tous les dossiers.

Pour celui de l'immeuble HLM des Plans, cela n'a fait aucun changement, nous sommes toujours bloquer par une succession non réglée et mal engagée, ceci ne présente pas un caractère rédhibitoire mais une année de retard.

Pour le Centre médical et l'immeuble Le Plein Sud les quelques mois perdus vont représenter je l'espère pas plus d'un an de retard.

Pour le Club Med, alors que sa Direction me confirmait le 10 septembre 2017 que le choix du site des Verneys était retenu et que la visite de l'architecte était imminente, celle-ci m'annonça fin octobre que le calendrier était revu à

l'étirement et aujourd'hui je sais que nous avons perdu un an sûr peut être deux.

J'espère seulement que le fond Chinois FOSUN va encore continuer à investir en Europe de l'Ouest avant de passer à l'Europe de l'Est !!

Pour l'Hôtel de la Setaz c'est plus ennuyeux, car je pense que ce dossier a été l'objet d'un sabotage volontaire ou stupide ce qui revient au même au final.

Je ne suis pas en mesure aujourd'hui d'annoncer si le très beau projet initial tel qu'il était envisagé jusqu'en septembre 2017, verra le jour.

En ce qui concerne notre feuille de route, avec comme objectif permanent la maîtrise de l'endettement et l'orthodoxie financière tel que dessiné depuis 4 ans :

Nous reprendrons ou nous l'avons laissé le projet d'installation de l'écran géant.

Nous concrétiserons la création d'un Bikepark.

Nous étudierons puisque nous allons en être propriétaire, je n'ose dire bientôt, la destination future de Claire Joie.

Nous démarrons au printemps le chantier du cheminement piéton Nord.

Nous finirons la Route des Clôts ainsi que celle du Pub.

Nous allons nous pencher sur l'efficacité de la couverture de la patinoire afin d'en augmenter l'exploitation et les centres d'intérêts.

Nous allons continuer l'aménagement du Col du Télégraphe, qui est la porte d'entrée Nord de Valloire et qui mérite pour beaucoup de raisons, cette mise en valeur.

Il nous faut solutionner le devenir du bar restaurant du Tunnel du Galibier.

L'état général du bâtiment rendu par le pétitionnaire originel, laisse peu de marge de manœuvre, tant il y a de travaux.

Un projet d'alimentation électrique au sud du tunnel et venant des Hautes Alpes doit voir le jour et y raccorder le restaurant pourrait en améliorer l'attrait.

Sur ce dernier dossier particulier, une collaboration avec nos amis de Monétier les Bains est envisageable.

La création d'un Club des Sports va être étudiée.

Nous sommes conscients de la faible offre de l'après ski dans notre station qu'il ne faut pas confondre avec les offres de substitution au ski, parmi lesquelles sont souvent citées des centres à vocation aquatique et autre investissement structurant.

Non l'après ski, ce sont aussi des activités ou des occupations de fin d'après-midi et de soirée.

Une grande partie de ce sujet concerne des investissements particuliers, Bar lounge, magasin attrayant, restauration.

Une restauration à Valloire, qui au passage, est en plein essor et de belle qualité.

Et puis entre dans l'après ski la qualité des appartements, ou l'on peut imaginer que le bien être y fixe les vacanciers, permettant ainsi à des activités de service traiteur ou de cuisinier à domicile de se développer, cela n'existant pas aujourd'hui.

Il apparait sur le marché Valloirin, des appartements et des chalets haut de gamme, c'est véritablement vers ce à quoi il faut tendre pour Valloire.

En effet le choix du lieu de vacances est largement dicté par le confort des hébergements. Et nos vacanciers souhaitent en villégiature au moins aussi confortable que chez eux voire même beaucoup mieux.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de voir les hôtels et les restaurants se tenir au gout du jour, par des travaux incessants.

Souhaitons la bienvenue à la Famille Clerice qui a investi dans l'hôtel des Mélézes et qui après des travaux importants de rénovation, monte en gamme et gagne une étoile.

Je citerai également les propriétaires de l'Hôtel Christiania qui ont considérablement augmenté le confort de leur établissement.

Je tiens à prouver notre satisfaction aux occupants de la Galerie Eden Val, pour les beaux aménagements réalisés devant leur immeuble.

Remercions l'UCPA ,très belle et noble enseigne du tourisme, pour l'agrandissement et la refonte totale de leur centre d'hébergement pour en améliorer le standing.

Félicitons Nicolas Grange pour l'installation de structures d'accueils pour les enfants dans son jardin et le repos qu'il procure aux parents le temps que leur progéniture s'amuse sans risque.

Bravo à l'ESF qui avec la réalisation de sa garderie « Les Marmottons » nous remet sur les rails d'un service qui manquait beaucoup à Valloire.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu dépanner l'ESI en leur louant un emplacement pour leur jardin d'enfants au sommet de l'avenue de la Vallée d'Or après leur déménagement.

Tout ceci relève d'un véritable travail d'Ambassadeur de la part de tous les acteurs de Valloire en prônant la qualité du bien vivre dans notre village.

Cette communion dans la qualité de l'accueil peut se résumer dans la formule que notre Office prône « Together »

Un développement me tient particulièrement à cœur, c'est celui du retour des jeunes apprentis skieurs à la Montagne.

Tous les maires , encouragés par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne travaillent en ce sens depuis plusieurs années, même les plus grandes marques de stations!

La région également fait un effort important en ce domaine. Avec L Wauquiez, Emilie Bonnivard, Fabrice Pannekoucke, Gilles Chabert, Michel Bouvard nous sommes en présence d'élus qui œuvrent dans le même sens et surtout avec tempérament !!!

Tout est à refaire, pour réensemencer les pépinières de skieurs enfants afin qu'ils soient nos clients de demain.

Attention la pyramide des âges de la clientèle skieurs est très vieillissante !

Il n'est pas normal que depuis des années, nous ayons le plus bel espace de ski Européen, et que le nombre des skieurs nationaux diminue sans discontinuer.

L'effort doit être national, mais fait par tous, ne regardons pas le voisin s'échiner sur cette tâche, sans nous même être dans la chaîne.

Il y a bien sûr les acteurs directs mais il y a aussi besoin de facilitateurs pour arriver à cela.

Nous touchons avec ce sujet, la SEM, les loueurs de skis, les hébergeurs, les écoles de ski, et quelques commerces ciblés.

Je demande à tous solennellement de prendre ce problème à bras le corps, pour ceux qui n'en n'aurait pas encore réalisé l'importance !

Je nommerai un coordinateur qui fédérera toutes les entités nécessaires à l'aboutissement de la réussite de ce travail.

J'ai au travers de ces vœux une pensée particulière pour les associations, leur Président, leur bureau et leur bénévoles.

Véritables acteurs incontournables du village, pour le lien social qu'ils entretiennent, pour l'enseignement qu'ils prodiguent, pour le plaisir qu'ils procurent, pour les animations qu'ils mettent en œuvre, pour les événements qu'ils organisent, comment pourrait-on vivre sans eux ?

Comment leur prouver notre reconnaissance, alors que nous sommes en permanence contraints entre le désir de les aider comme ils le demandent et une enveloppe financière non extensible ?

Le montant global de l'année dernière était de 160 000 euros.

Cet hiver 2017/2018 nous rappelle ce qu'est la neige à la montagne et c'est écologiquement rassurant, il était temps après 3 hivers sans neige que nos montagnes prennent la couleur qui nous fait rêver.

Si elle en fait rêver certain, elle fait en cauchemarder d'autres.

Tous les services qui ont été en contact avec ces épisodes inédits de grosses chutes de neige alternées avec des pluies abondantes ont été débordés dans toutes les stations et dans tout le département.

Je remercie chaleureusement Jean Pierre Marchand et les employés municipaux de Valloire qui ont affronté ces aléas climatiques et les mécontentements qui les accompagnaient de la part de certains avec constance et opiniâtreté..

Je remercie Cédric Fogarolo et le personnel de l'Office du Tourisme qui a travaillé également dans des conditions difficiles,

je remercie Louis Cometto et les employés de la SEM car tous ont été confrontés soit à des conditions extérieures compliquées soit à du relationnel client, sur des sujet divers et variés, et pour les quels ils n'avaient pas forcément prises.

Merci à nos Militaires qui en plus de leur mission générale et nationale, ne perdent pas de vue leur attachement à Valloire, en aidant chaque fois qu'ils le peuvent notre village station.

J'y associerai nos Gendarmes, avec lesquels une collaboration efficace et courtoise est établie.

Je n'oublierai pas nos pompiers et le Capitaine Paul Beaumont pour qui la saison commence le 1 janvier et fini le 31 décembre, et dont la présence, pas toujours existante en station de montagne, constitue un privilège, que nous envient certaines communes.

Et puis je remercie François Bongrand et le personnel administratif de la Mairie qui sait être si disponible en toutes circonstances.

Je félicite et remercie celles et ceux qui en ne m'abandonnant pas ou en me rejoignant pour constituer une nouvelle liste, me permettent d'occuper cette place ici ce soir.

Quelques soit les candidats, se présenter à une élection nécessite du courage et de l'engagement.

Et en cas de victoire, de l'abnégation.

Permettez-moi une petite parenthèse pour profiter de ce moment afin de féliciter Mr et Mme Granoux boulangers pâtisseries au Fournil des Bergers, pour leur labellisation au Guide Gault et Millau.

Je vous réitère mes vœux les plus cordiaux, les plus amicaux et les plus sincères.

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire le 30 janvier 2018.